



Un lieu de rencontre et de convivialité

L'AUBERGE DE L'ANGE D'ATTALENS

Après une fermeture de deux mois durant l'été, l'Auberge de l'Ange a rouvert ses portes le vendredi 1^{er} septembre 2016. Le Conseil communal a accordé sa confiance à Mme Natacha Jankova, restauratrice, en lui confiant les clefs de l'Auberge communale. Portrait.

Auberge de l'Ange

*Grand-Rue 27
1616 Attalens*



Repas de la Bénichon

Dimanche 9 octobre 2016 à 11.00 heures

Vous pouvez consulter le menu et le tarif
sur notre site internet

Inscription obligatoire par tél. ou courrier Email

Au plaisir de vous rencontrer

www.langedattalens.ch

info@langedattalens.ch

021 947 30 30

079 470 23 00

Madame Natacha Jankova, originaire de Macédoine, arrive en Suisse alors qu'elle a à peine 20 ans.

Elle exerce immédiatement une activité dans la restauration qu'elle apprécie particulièrement pour les relations humaines que cette profession permet de nouer.

Tout d'abord sommelière dans un pub à Lausanne, elle reste fidèle à son employeur qui acquiert un restaurant à Savigny. Après 14 années passées à son service, son patron, qui souhaite prendre sa retraite, l'encourage à reprendre le restaurant. Elle décide, par conséquent, de passer le certificat cantonal d'aptitudes et obtient en 2011 la licence d'établissement qui l'autorise à tenir un restaurant.

Forte d'une longue expérience dans le domaine de la restauration, Madame Jankova était à la recherche d'un nouveau défi pour exercer ses talents.

Elle remercie vivement les autorités communales d'Attalens de l'avoir choisie et se réjouit de s'installer à l'Auberge de l'Ange rafraîchie pour l'occasion. « Je souhaite y créer un espace de rencontre convivial et chaleureux où tous les habitants de la commune, les sociétés locales et les clients se sentiront à l'aise ».

Elle propose une restauration traditionnelle franco-suisse légère et équilibrée composée de produits de proximité et de qualité, sans oublier les spécialités fribourgeoises. Elle a également l'intention d'organiser régulièrement en fin de semaine des repas thématiques à prix attractifs qui feront le bonheur des familles et des groupes d'amis souhaitant passer un bon moment autour d'une table. "Je mettrai tout en œuvre pour qu'à l'Auberge vous soyez aux Anges".



Après plus de 18 années passées au service de son district, Michel Chevalley, Préfet de la Veveyse et citoyen d'Attalens, mettra cet automne un terme à sa carrière. Retour sur ces années passées au service des Veveysans.

Fin 1997, les relations de travail entre l'Etat et l'ancien préfet Bernard Rohrbasser sont rompues. Suite à son élection en février 1998, Michel Chevalley débute son mandat de préfet le 15 mars 1998. Peu enclin à regarder dans le rétroviseur, il se prête néanmoins au jeu des questions – réponses et revient sur quelques éléments marquants de sa carrière.

Quels ont été pour vous les aspects les plus marquants durant ces dix-huit années ?

J'ai découvert les gens d'ici avec un autre œil. J'ai trouvé en Veveyse un potentiel humain exceptionnel. Quelle satisfaction de rencontrer des femmes et des hommes, prêts à œuvrer pour les autres et à s'engager pour la collectivité, notamment dans les communes.

Seul, un préfet ne fait rien. Il a besoin de la collectivité et se met à sa disposition. Lors de ma première et unique campagne, ma devise était « Le préfet de chacun – le préfet de tous ».

Comme le stipule la loi sur les préfets, j'ai essayé de jouer un rôle moteur, rassembleur, ou encore de réunir, quand il y allait de leur intérêt, les communes de la Veveyse. Je pense notamment à la conférence des syndics introduite au début de mon mandat. Différentes associations de

communes ou autres projets de district (nouveau CO, Univers@lle, salle de sport du Lussy) ont également permis de fédérer les communes.

Cette volonté de réunir autour d'une même table les communes du district leur a permis de resserrer les liens. Il y a maintenant une certaine solidarité entre elles.

De son donjon, le préfet a une vision à 360 degrés sur le district et ses problématiques. Malgré les intempéries, j'ai tout mis en œuvre pour la survie du district et pour lui conserver les services utiles à sa population. Je me suis battu pour le maintien de conditions-cadres, notamment dans les domaines de la santé ou encore de la justice de proximité. Et pour faire mentir le dicton qui voudrait que de Fribourg, la Veveyse ne reçoive que la bise et les impôts !

Depuis 10 ans, je préside la conférence des préfets. Il y règne une formidable solidarité, les compétences des uns et des autres étant utiles à l'ensemble du groupe.

Avez-vous des regrets ?

Aujourd'hui, la Veveyse manque cruellement d'infrastructures hôtelières pour le tourisme d'affaires, notamment à Châtel-St-Denis. Alors que les nuitées avaient connu une évolution favorable, elles sont retombées depuis.

La fermeture du site châtelois de l'HFR a été

un échec. Force est de constater que la Veveysse avait déjà perdu les soins aigus depuis longtemps.

Il y a ensuite eu un énorme travail de négociations et de discussions avec l'Etat, en collaboration avec les syndicats veveysans, pour que les bâtiments soient rétrocédés aux communes. Cela a eu pour effet positif l'installation dans les bâtiments du Réseau santé et social de la Veveysse (RSSV) et la création du Centre médical de la Veveysse (CMV). Aujourd'hui, le district n'est pas dans un désert sanitaire.

Vos propositions de fusions n'ont pas trouvé l'écho souhaité dans le district. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Au sein des communes de la Veveysse, il y a des identités fortes. Porsel, Bouloz et Pont, par exemple, ont fusionné pour former la commune du Flon. Elles ne regrettent pas d'avoir franchi le pas. Je suis convaincu que d'autres pas seront franchis dans un proche avenir. Il faut d'abord que l'autorité communale soit convaincue. Puis il faut laisser un peu de temps au temps.

Quels changements avez-vous vécus au cours de votre mandat ?

Le château date de 1296. Je suis heureux des améliorations apportées à l'édifice au fil des rénovations, pour lesquelles je me suis battu. Quand je suis arrivé en 1998, j'y occupais un appartement de fonction. J'ai aimé habiter dans ces vieux murs, que j'ai quittés en 2003, estimant important de séparer vie professionnelle et vie privée. Les appartements ont alors été transformés en bureaux.

Il y a aujourd'hui beaucoup moins de personnes qui se présentent au guichet de la Préfecture, sauf en périodes de chasse et de pêche, pour l'obtention des permis ! Le guichet virtuel joue pleinement son rôle et on peut s'en féliciter.

Préfet est un métier enrichissant. Au cours de ma carrière, j'ai touché à des domaines très variés. Je pense néanmoins que certaines prérogatives vont disparaître durant la prochaine législature, laquelle va revisiter l'ensemble des charges et des tâches du préfet, ainsi que celles des services centralisés de l'Etat.

Quels sont les défis qui attendent la Veveysse ?

Le district tel qu'il existe aujourd'hui en terme de découpage territorial va-t-il survivre à l'avenir ? Oui, probablement, mais ce sera là l'un des défis importants que mon successeur devra relever.

Le district devra également faire face au vieillissement de la population. Des réponses y ont déjà été données avec la réalisation de logements en structure intermédiaire. Un projet est d'ailleurs à l'étude à Châtel-St-Denis.

J'espère enfin que la région arrivera à redonner des couleurs à sa vocation touristique. Avec le réchauffement climatique et les hivers sans neige, il faut réfléchir à des alternatives.

Avez-vous un rêve pour la Veveysse ?

Je rêve d'une Veveysse où des entreprises s'installent le long de l'autoroute A12 et créent des emplois dans la région. Des nouveaux habitants, c'est bien. Des emplois à leur offrir, c'est mieux.

Je rêve d'une Veveysse dynamique, qui reste néanmoins attachée à son histoire et ses traditions. Cela ne doit pas empêcher un développement des centres importants (Châtel-St-Denis, Attalens), là où les conditions-cadres s'y prêtent.

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire présente un avantage : elle oblige à une réflexion globale sur le développement territorial et sur ce que nous souhaitons laisser aux générations futures.

Vous êtes candidat au Grand Conseil. Que souhaitez-vous proposer aux citoyens ?

Avec la fonction que j'ai exercée, l'expérience, le réseau très important de relations que j'ai pu tisser, je pense être la bonne personne, au bon endroit, au bon moment, ne serait-ce que pour influencer sur les décisions qui toucheraient la Veveysse.

Arrivé au terme de votre mandat, comment allez-vous occuper vos loisirs ?

Je suis gouverneur de la Confrérie du Gruyère. Cette fonction me plaît car elle conjugue le partage, l'amitié et l'humour, que j'aime taquiner. Je vais également m'investir dans l'organisation de la prochaine

Informations communales

Fête des Vignerons de 2019.

Bien que j'apprécie les activités de plein air, comme la marche et le vélo, au cours des dernières années, je les ai pratiquées au rabais ! J'aime également écrire. Je caresse l'espoir d'avoir plus de temps pour assouvir

cette passion. J'aimerais enfin et surtout pouvoir passer du bon temps avec les gens que j'aime et avec ma famille, qui m'a toujours soutenu et que j'ai parfois dû reléguer au second plan.



Personnel communal

GAELE BLANC — NOUVELLE SECRETAIRE ADMINISTRATIVE



**GAELE
BLANC**

Secrétaire
administrative

Administration
communale

d'architectes à Lausanne. Jeune maman, Gaëlle Blanc aimerait aujourd'hui pouvoir concilier au mieux sa vie de famille et son activité professionnelle. C'est l'une des raisons qui l'ont incitée à rechercher un travail plus proche de son domicile.

Sa nouvelle fonction

Après avoir travaillé dans un bureau d'environ 160 employés où les relations étaient assez impersonnelles, elle avait envie d'intégrer une plus petite structure. Elle se réjouit par conséquent d'avoir rejoint une administration à échelle humaine. Elle y occupe le poste de collaboratrice administrative à un taux d'activité de 60%. Bien que cette fonction lui permette d'effectuer des tâches très variées, elle apporte un soutien administratif principalement dans la gestion des ressources humaines et le suivi des décisions du Conseil communal.

Ses passions

Lorsqu'elle ne travaille pas à la commune, elle est très heureuse de s'occuper de sa petite fille et de passer du temps avec elle.

Et si d'aventure, elle dispose encore d'un peu de temps dans ses journées déjà bien remplies, elle aime cuisiner ou s'adonner à la lecture et au dessin.

Son origine

Gaëlle Blanc est née en 1985 à Lausanne. Elle a grandi à Servion avec un intermède de quelques années au Canada. Elle a effectué dans un groupe immobilier un apprentissage d'employée de commerce avec maturité intégrée et obtenu son diplôme en 2004. Mariée et maman d'une petite fille, elle habite depuis peu la commune de Granges.

Sa trajectoire professionnelle

Après y avoir effectué son apprentissage, elle a encore travaillé pendant 7 ans dans le domaine de l'immobilier. Elle a ensuite occupé le poste d'assistante de direction dans un grand bureau d'ingénieurs et



Commune

REMERCIEMENTS

Fête de l'Envol

Le Conseil communal remercie et félicite toutes les personnes qui ont contribué au succès de la fête de l'Envol : les enseignants, les enfants, mais également les bénévoles qui ont mis sur pied les différentes animations de la Fête. Il remercie également le Comité d'organisation de la fête et SPOLOE qui ont œuvré à la réussite de cette 10^{ème} édition.



Rentrée scolaire 2016-2017

ÉCOLE



Pour cette rentrée scolaire 2016-2017, quelque 450 élèves et 30 enseignants du cercle d'Attalens et Granges ont entamé une nouvelle année scolaire. Le cercle scolaire compte désormais 5 classes enfantines et 17 classes primaires.

❖ *Accueil extrascolaire durant les vacances d'automne 2016*

Cette année, et c'est une nouveauté, l'accueil extrascolaire (AES) ouvrira peut-être ses portes une semaine durant les vacances d'automne. En effet, si un nombre suffisant d'inscriptions sont enregistrées, les enfants pourront fréquenter l'accueil du lundi au vendredi de 7h à 18h30 pour toute la journée ou une demi-journée.

Le tarif journalier sera établi en fonction du revenu des parents et couvrira les divers frais d'animation et de transport ainsi que les repas (déjeuner, 10 heures et goûter) à l'exception du repas de midi, facturé en sus. S'agissant d'une période de vacances scolaires, des activités se dérouleront à l'AES, mais des sorties seront également organisées dans la mesure du possible.

Si l'expérience s'avère concluante et que l'intérêt des parents est manifeste, la commune étudiera la possibilité d'étendre l'offre à d'autres périodes de vacances scolaires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'AES au 021 947 35 56 ou 078 622 91 54. Vous pouvez également adresser un courriel à l'adresse suivante : aes@attalens.ch

❖ *Nous encourageons tous les écoliers qui le peuvent à se rendre à l'école à pied.*

Si des enfants doivent néanmoins être amenés à l'école en voiture, ils doivent être déposés au parking de la Condémine, les patrouilleurs scolaires assurant la sécurité du passage piéton de la route cantonale.

Nous rappelons qu'il est interdit de les déposer au parking du centre-village. Les parents devraient éviter de faire office de taxi, chaque voiture supplémentaire aux abords ou sur le trajet de l'école constituant un danger pour les autres enfants.



Bordures de route

TAILLE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES VIVES

Avec l'arrivée de l'automne, nous rappelons que les haies doivent être entretenues, et plus particulièrement en bordure de route. En effet, la loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler chaque année les arbres, arbustes et haies vives *bordant les voies publiques* **avant le 1^{er} novembre**. Passé cette date, les services communaux pourront procéder à la taille sur le domaine privé aux frais des propriétaires et selon le tarif fixé par le Conseil communal.

Haies : sur les tronçons rectilignes, les branches des haies doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la route et ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité.

Arbres : aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m.

Informations communales



Aide aux proches

CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continu, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni où demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHES – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.

Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC.

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

3h de relève gratuites

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée ?
- Activités stimulantes pour les personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Prix : CHF 50.- / personne

Offre proches aidants : relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.- / personne

Informations et inscriptions :

www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations_ou 026 347 39 59 ou service.sante@croix-rouge-fr.ch

Nouveau !



Recherche de bénévoles

REPAS A DOMICILE

LE CHATELET

Recherche des personnes bénévoles pour la livraison des repas à domicile dans les communes d'Attalens, Granges et Bossonnens. Une indemnité est versée pour les kilomètres.

Si vous êtes intéressé, nous vous prions de bien vouloir contacter le secrétariat au

021 947 08 00